

Vers une mobilité interurbaine et transfrontalière

La mobilité électrique se développe (près de 15 000 immatriculations au cours des trois premiers trimestres de 2015, soit l'équivalent des ventes de 2014). Centrés d'abord sur le domicile, l'entreprise, la voirie et les parkings publics, les besoins de charge s'élargissent. Pour les trajets interurbains, le consortium privé européen Corri-Door, porté par EDF, déploie à compter de fin 2015 un réseau de 200 bornes de charge rapide sur les grands axes autoroutiers français et à la périphérie des grandes villes.



Ces bornes sont universelles : elles disposent de trois standards de prises utilisées sur le marché automobile, ainsi que de la prise domestique qui équipe les véhicules hybrides rechargeables. Les stations, distantes d'environ 80 km, permettent de récupérer 80 % d'autonomie en moins de trente minutes. Autre point fort du réseau Corri-Door : une électricité 100 % énergies renouvelables. En effet, pour chaque kilowattheure consommé par les bornes de charge, 1 kWh d'origine renouvelable est injecté par EDF sur le réseau électrique. Au final, c'est moins de bruit, moins d'émissions de particules fines et moins de CO₂ rejeté. Corri-Door participe ainsi à l'essor de la mobilité électrique en France et en Europe.



REPÈRES

200 bornes de charge rapide multistandard

1 station tous les 80 km environ sur le territoire français

30 minutes de charge pour récupérer plus de 80 % d'autonomie, contre 6 à 10 heures pour une charge normale

POUR LES CURIEUX

LES PARTENAIRES DU PROJET

Le consortium privé du projet européen Corri-Door est porté et coordonné par EDF. Il réunit :

- Sodetrel, filiale à 100 % d'EDF, propriétaire et exploitante du réseau de bornes de charge rapide;
- les constructeurs automobiles Renault, Nissan, BMW et Volkswagen;
- ParisTech, établissement public scientifique qui regroupe 12 grandes écoles d'ingénieurs et de commerce parisiennes.

En outre, d'autres partenaires sont associés au déploiement de Corri-Door :

- les sociétés d'autoroute : groupe Sanef (Sanef, SAPN), groupe APRR (APRR/AREA), réseau Vinci Autoroutes (ASF, Cofiroute, Escota) et Atlandes;
- les exploitants de stations de distribution de carburants : Total, Shell, BP, ENI, AGIP, Avia Thévenin & Ducrot et Avia Picoty;
- les enseignes de la grande distribution : Intermarché et E.Leclerc.

La Commission européenne finance 50 % du projet.

Pour en savoir plus :
www.corri-door.eu

Toutes nos solutions sur :
edf.fr/cop21

**50 SOLUTIONS
POUR LE CLIMAT**

